

Rapport de la Commission des Finances (COFIN)

Préavis 16/2023 - « Adhésion à l'entente intercommunale « Communauté touristique de la région lausannoise » »

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic,

Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Messieurs Sandy Warth, Marc Veraguth, Michael Crottaz, Yves Fauth, Erich Dürst, Cyril Duruz, Nicolas Garoflid et votre président rapporteur, a étudié le préavis 16/2023 « Adhésion à l'entente intercommunale « Communauté touristique de la région lausannoise » » lors de sa séance du 22 août 2023.

Monsieur Marco Caffaro était absent excusé, mais non remplacé.

Monsieur Marc Veraguth est présent en sa qualité de membre suppléant.

Monsieur Maurice Mischler, Municipal des Finances, était présent afin de répondre aux questions des commissaires.

Informations de Monsieur le Municipal Mischler

Monsieur le Municipal Mischler commence la séance en indiquant que cette taxe rapportera environ 5'000 CHF et que Epalinges en recevra 23% soit environ 1'000 CHF par année. Il indique aussi que l'on pourrait recevoir des subventions si on organisait des événements d'une envergure supra-communale.

Le Municipal indique que l'on a déjà la liste des Airbnb, car ils doivent payer la taxe déchet.

De plus, il nous indique qu'il y a une coquille au point 5, il s'agit d'une promotion touristique et non pas économique.

Discussion générale

Un commissaire note que le fonds est géré par Lausanne, mais que l'on ne connaît pas le montant que Lausanne touche pour la gestion du fonds.

Un commissaire se demande si cette taxe devra être indiquée dans l'arrêté d'imposition à l'avenir. La question va être examinée par la Municipalité.

Un commissaire demande quels seraient les frais de perception. Il est indiqué que le coût de perception pour la commune est négligeable.

Un commissaire note que le fonds va nous rapporter 1'000 CHF, mais qu'il est vite fait d'avoir des frais équivalents.

La discussion n'est plus demandée, nous passons au vote.

Conclusion :

C'est par 7 voix pour et une abstention que la Commission des Finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter le préavis 16/2023 « Adhésion à l'entente intercommunale « Communauté touristique de la région lausannoise » ».

Epalinges, le mardi 29 août 2023

Président rapporteur, Guillaume Graf